



## Expertise en affaires publiques / Droit public des affaires | EAP/DPA

### Présentation

Ce parcours délivre les diplômes de Sciences Po et de Master 2 de l'Université de Bordeaux. Il forme des experts de l'action publique (conseil et analyse des politiques publiques) et du droit public des affaires (régulation, environnement et urbanisme, commande publique et finances publiques). Sont visés : le conseil, l'avocature, les ministères et autorités de régulation, les services déconcentrés et décentralisés, les entreprises publiques ou en lien avec le secteur public. La formation allie enseignements fondamentaux (économie, droit administratif, européen, évaluation des politiques publiques, transformation numérique de l'action publique) spécialisés (droit de l'énergie, de la concurrence, contrôle de gestion) et mises en situation professionnelle (planifications et procès simulés...).

### Les + de la formation

- Parcours mixte (ouvert à l'apprentissage et mémoire de fin d'année en lien avec le projet professionnel)
- Délivre deux diplômes en deux ans (Sciences Po et Master 2 de droit public)
- Trois blocs équilibrés en 5A : droit de la commande publique / finances publiques / droit de l'aménagement et régulation
- Formation très professionnalisaante permettant de poursuivre dans le secteur public, celui du conseil et dans les entreprises privées en lien avec l'administration

### En bref

Durée : 2 ans

#### Public concerné

- \* Formation initiale
- \* Formation en apprentissage

Cycle d'études : Deuxième cycle |  
Parcours de masters

### Contacts

#### Responsable(s)

Delzangles Hubert

[h.delzangles@sciencespobordeaux.fr](mailto:h.delzangles@sciencespobordeaux.fr)

#### Directrice de la scolarité

Caron Karine

[k.caron@sciencespobordeaux.fr](mailto:k.caron@sciencespobordeaux.fr)

## Conditions d'admission

Diplôme de Sciences Po Bordeaux : Première année

Modalités spécifiques d'admission en 4e année : [En savoir +](#)

## Insertion professionnelle

- Conseil : Cabinets d'avocats : Fidal, Landot, Adalys ; Cabinets de conseil : Espelia, C5P ;
- Secteur public : Ministères de la santé, des armées ; services déconcentrés : DRFIP, DREAL, DRAC, DDT ; services décentralisés : Bordeaux métropole, CG 33, Région NA ;
- Secteur privé : SNCF, Engie, Enedis, RTE, EDF, La Poste, Eiffage ;
- Autres : Caisse des dépôts, BNP, Crédit Agricole leasing, Service d'infrastructure de la Défense.